

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU 03 JUILLET 2014

Approbation du dernier compte-rendu :

Le compte-rendu de la séance de conseil municipal du 23 mai 2014 est approuvé à l'unanimité.

Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2013 :

Monsieur le Maire présente le rapport annuel où figurent les indicateurs techniques et financiers sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable. Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la lecture de ce rapport.

Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2013 :

Monsieur le Maire présente le rapport annuel où figurent les indicateurs techniques et financiers sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement. Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la lecture de ce rapport.

Demande de subvention LEADER :

Le conseil municipal autorise monsieur le Maire à solliciter une subvention LEADER pour financer l'étude concernant un Conseil d'Orientations Energétique du Patrimoine de la commune.

Demande de subvention travaux assainissement :

Le conseil municipal autorise monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès de l'agence de l'eau Loire Bretagne pour des travaux de rénovation du réseau d'assainissement d'un montant de 950 000 € HT.

Vente bois de chauffage :

Le conseil municipal,

- Décide de rajouter la clause suivante dans le règlement de la vente de bois façonné : « il sera tiré au sort 5 personnes complémentaires pour réattribuer les lots qui n'auraient pas été payés au 30 novembre de l'année »,
- Prend connaissance de la localisation des lots de bois (parcelle forestière n° 16),
- Fixe le prix de vente du stère de bois sur pied à 4 €,
- Fixe le prix de vente du stère de bois façonné à 30 €,
- Prend acte que la vente aura lieu le vendredi 26 septembre 2014 à 18 heures à la mairie,
- Précise que la période d'inscription est fixée du 1^{er} septembre au 25 septembre 2014.

Convention avec GRDF :

Le conseil municipal accepte de mettre à disposition de GRDF des emplacements sur la mairie et sur l'église afin d'y installer des concentrateurs permettant un système de comptage évolué chez les particuliers par le déploiement généralisé de compteurs communicants gaz, approuve la convention qui lui est présentée et autorise le Maire à la signer.

Constitution de provision pour litige :

Le conseil municipal constitue une provision pour litige de 15 000 € pour le contentieux opposant la commune à monsieur AUGER G. et madame AUGER L., à propose du bien situé 5 rue de la Grenouillère, décidé d'ajuster le provision en fonction de l'évolution du risque, décide de reprendre la provision si le risque vient à disparaître, rappelle que les crédits correspondants sont inscrits à l'article 6875.

Décisions prises dans le cadre de la délégation :

Le conseil municipal prend acte de la signature de marché avec l'entreprise CITEOS pour l'entretien du réseau de l'éclairage public. Ce marché d'une durée de 5 ans a été signé pour un cout annuel de 11 822,40 € HT.

Motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat :

La municipalité apporte son soutien à l'Association des Maires de France pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

Divers :

La commission « Histoire du patrimoine » est élargie aux personnes suivantes :

- Jean-Pierre LEGRAND
- Claudine PENAGE
- Montaine DESPRE
- Denise BARNICOT
- Annie CARPENTIER (jusqu'aux journées du patrimoine 2014)
- Jean-Marcel FONTAINE (jusqu'aux journées du patrimoine 2014)